

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le lundi 8 juin 2020 sur les 20h25 au centre municipal situé au 629, rue des Loisirs, conformément à l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

À laquelle séance sont présents :

Mesdames les conseillères : Francine Brasseur  
Francine Tremblay

Messieurs les conseillers : Serge Chabot  
Alain Clément  
Simon Dufault  
Gilbert Grenier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Marc Ménard.

Assistent également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Denis Meunier ainsi que la directrice générale / secrétaire-trésorière adjointe, Madame Annik Martin.

### **Ouverture de la séance**

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte.

### **Période de questions**

Conformément aux dispositions de la loi une période de questions doit-être accordée au public. Compte tenu de la pandémie qui sévit actuellement et que le Conseil municipal siège à huis clos, il n'y aura donc pas de période de questions au public. Toutefois, les citoyens sont invités à transmettre leur demande par courriel. Aucune demande n'a été reçue.

099-06-2020

### **Ordre du Jour – Adoption**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 juin 2020 et qu'il souhaite l'adopter tel que soumis;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis;

---

### **Ordre du jour**

**1- Ouverture de la séance**

,01 Période de questions;

**2- Administration générale**

,01 Résolution concernant la tenue de la séance du conseil à huis clos et à distance;

,02 Résolution concernant l'adoption de l'ordre du jour;

,03 Résolution concernant l'adoption des procès-verbaux;

- Séance ordinaire du 11 mai 2020;

,04 Résolution concernant l'adoption des comptes à payer;

,05 Résolution concernant la publication du rapport des faits saillants du rapport financier 2019;

,06 Résolution concernant l'annulation de dépôts en circulation;

,07 Résolution concernant la nomination d'un adjoint à la direction générale/secrétaire-trésorier;

,08 Résolution concernant la nomination de la directrice générale/secrétaire-trésorière;

,09 Résolution concernant la modification des conditions d'embauche de la technicienne comptable par intérim;

,10 Résolution concernant le déplacement du réseau Bell – Approbation des travaux;

,11 Résolution concernant l'acquisition - Équipement et matériel informatique;

,12 Résolution autorisant la destruction d'archives;

,13 Résolution désignant un représentant auprès de Revenu Québec;

,14 Résolution autorisant la publication de l'offre d'emploi dans 3 journaux;

,15 Résolution désignant personne autorisée au compte Desjardins;

,16 Résolution autorisant l'émission d'une carte Visa;

### **3- Sécurité publique**

- ,01 Résolution concernant le branchement électrique de la Christinoise;
- ,02 Résolution concernant l'achat d'un défibrillateur;
- ,03 Résolution autorisant l'achat d'un kit de remplacement défibrillateur;
- ,04 Résolution autorisant le branchement de la génératrice au Centre municipal;

### **4- Transport**

- ,01 Résolution concernant le salaire des employés des travaux publics;
- ,02 Résolution confirmant les postes des employés des travaux publics;
- ,03 Résolution concernant l'entretien des bordures du 1<sup>er</sup> rang;
- ,04 Résolution concernant le débroussaillage des chemins municipaux;

### **5- Hygiène du milieu**

### **6- Santé et Bien-être**

### **7- Aménagement, urbanisme et développement**

### **8- Loisirs et culture**

- ,01 Résolution autorisant signature nouvelle entente 3 ans avec Royal Pyrotechnie;
- ,02 Résolution concernant l'achat de 2 bancs de parcs;
- ,03 Résolution concernant l'accessibilité activité de loisirs de la Ville d'Acton-Vale (Soccer);

### **9- Correspondances (en annexe)**

### **10- Affaires diverses**

### **11- Période de questions**

### **12- Clôture de la séance.**

Adopté à l'unanimité des conseillers

100-06-2020 **Séance du conseil à huis clos avec enregistrement audio**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 10 juin;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer. Il est également résolu que la séance soit enregistrée et diffusé sur le site internet de la municipalité conformément à l'arrêté ministériel 2020-029.

Adopté à l'unanimité des conseillers

101-06-2020 **Procès-verbaux – adoption**

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai dernier et qu'il s'en déclare satisfait;

En Conséquence, Il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mai dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillers

102-06-2020 **Comptes à payer – Adoption**

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement des salaires aux employés ainsi que le paiement des fournisseurs;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter les dépenses de salaires ci-dessous indiqués et d'autoriser le directeur général par intérim à payer les fournisseurs selon les chèques ci-dessous mentionnés :

Comptes à payer	75 136,31 \$	C2000172 à C2000203
-----------------	--------------	---------------------

Salaires payés	8 636,22 \$	D2000104 à D2000127
	273,97 \$	P2000006

Adopté à l'unanimité des conseillers

103-06-2020 **Résolution concernant l'adoption du rapport des faits saillants du rapport financier 2019**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport au cours de la présente séance, des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019.

ATTENDU QUE le rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Que le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019 et le rapport du vérificateur présenté par Monsieur le maire soit distribué à chaque adresse civique du territoire de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

104-06-2020 **Dépôts en circulation - Annulation**

Attendu que l'administration municipale constate qu'il existe 7 dépôts en circulation entre 2014 et 2018, totalisant la somme de 5 993,03 \$;

Attendu que selon les recherches qui ont été effectuées ces montants constituent des sommes encaissées en double;

Attendu qu'il y a lieu d'annuler ces soldes;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu que le Conseil municipal autorise l'annulation des sept (7) dépôts en circulation pour la période comprise entre 2014 et 2018 et totalisant la somme de 5 993,03 \$.

Les postes de grand-livre affectés seront la banque (54-112-10) et le poste d'administration générale – Autres (02-190-00-999).

Adopté à l'unanimité des conseillers

105-06-2020 **Directeur général secrétaire-trésorier par intérim - modification**

Attendu que le contrat de Monsieur Denis Meunier, directeur général par intérim prend fin au début de l'été;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière dans le but d'occuper, à long terme le poste en titre;

Attendu qu'une collaboration est nécessaire auprès de la directrice générale/secrétaire-trésorière;

Attendu que Monsieur Denis Meunier accepte d'occuper, le poste d'adjoint à la direction générale et secrétaire-trésorier, dès le 9 juin 2020;

Attendu que Monsieur Denis Meunier serait disponible et ouvert à continuer à raison de 8 heures par semaine, pour une durée indéterminée selon les mêmes conditions que son contrat d'embauche initial;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Tremblay

Et résolu de modifier le titre et les conditions d'emploi de Monsieur Denis Meunier afin qu'il occupe, dès le 9 juin, le poste d'adjoint à la direction générale/secrétaire-trésorier à raison de 8 heures par semaines, selon les mêmes conditions que son contrat d'embauche initial.

Adopté à l'unanimité des conseillers

106-06-2020 **Directrice générale/secrétaire-trésorière - Nomination**

Attendu que le mandat à temps complet de Monsieur Denis Meunier se termine le 11 juin 2020;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière dans le but d'occuper, à long terme le poste en titre;

Attendu que Madame Annik Martin occupe le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe depuis le 24 février 2020;

En conséquence, il est proposé par Gilbert Grenier

Et résolu de procéder à la nomination de Madame Annik Martin au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière.

L'entrée en poste de Madame Martin se fera à compter du 9 juin 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

107-06-2020 **Technicienne comptable par intérim – modifications conditions embauche**

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée sur le site internet de la Municipalité et sur le site de Québec municipal et qu'aucune candidature intéressante n'a été reçue;

Attendu qu'il y a eu lieu de requérir les services temporaires de Madame Lucie Riopel pour assurer le suivi au niveau des finances municipales depuis le 12 mars dernier;

Attendu que Madame Riopel sera en fonction pour le temps requis afin de combler le poste et que sa rémunération horaire est établie à 25 \$;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le remboursement des frais de transport de 0,42 \$ / km, applicable les journées où Monsieur Denis Meunier sera absent au bureau;

En conséquence, il est proposé par Simon Dufault

Et résolu de modifier les conditions d'emploi, à compter du 15 juin 2020, de Madame Lucie Riopel à 3 jours par semaine et d'autoriser le remboursement des frais de transport de 0,42 \$ / km.

Adopté à l'unanimité des conseillers

108-06-2020 **Équipement et matériel informatique – acquisition**

Attendu qu'il est devenu nécessaire de mettre à jour les différents outils de travail informatique de la municipalité;

Attendu que la municipalité ne possède pas de sauvegarde informatique à l'extérieur du bâtiment, rendant à risque la sécurité de toutes les données;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la proposition no 14105 d'Ordivert.ca inc., en date du 11 mai 2020, pour un nouveau serveur informatique, un écran – clavier - souris reconditionnés, une option de sauvegarde dans le « Cloud privé » de Datto, à distance, un antivirus complet « Bitdefender » et une banque d'heure pour couvrir les frais de main d'œuvre pour l'installation, le déplacement, la migration et configurations logiciels, et services futurs;

Attendu que le Conseil est favorable à cette proposition;

En conséquence, il est proposé par Madame Francine Brasseur

Et résolu d'accepter la proposition d'Ordivert.ca inc. selon la proposition du 11 mai 2020 pour la fourniture d'un serveur informatique au coût de 2339 \$, l'enregistrement pour une Sauvegarde dans le « Cloud privé » de Datto au coût mensuel de 17,50 \$ (210 \$ / an), 1 (un) antivirus « Bitdefender » au coût annuel de 35,40 \$, une banque de 10 (dix) heures au coût de 650 \$ et un écran, une souris et un clavier reconditionnés pour 135 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

109-06-2020 **Destruction d'archives de la municipalité**

Attendu que Madame Maryse Deslandes, archiviste pour la municipalité a préparé en date du 4 mai 2020, la liste des documents à détruire;

Attendu que la municipalité souhaite détruire environ 16 boîtes de papier d'archives et, que le coût global chez Déchi-tech Mobile est de 128 \$ (8\$/boîtes supplémentaires) plus taxes applicables;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la liste des documents visés par cette demande;

Attendu que le Conseil est favorable à cette proposition;

En conséquence, il est proposé par Simon Dufault

Et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la destruction des documents mentionnés dans cette liste avec le fournisseur Déchi-tech mobile au coût estimé à 128 \$ plus taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers

110-06-2020 **Désignation d'un représentant de la municipalité auprès de Revenu Québec**

Attendu qu'il est nécessaire de désigner un représentant de la municipalité auprès de Revenu Québec afin d'avoir accès au dossier de la municipalité et de pouvoir obtenir les informations utiles dans l'exercice de ses fonctions;

En Conséquence, il est proposé par Gilbert Grenier

Et il est résolu que Madame Annik Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe ci-après la représentante, soit autorisée à :

- à inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de la Municipalité à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Municipalité une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de la Municipalité et à agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts



(par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide de services en ligne).

Adopté à l'unanimité des conseillers

111-06-2020 **Publication offre d'emploi Technicien(ne) comptable**

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas reçu de candidatures intéressantes à la suite des dernières publications sur le site web, la page Facebook et dans le Clairon de Saint-Hyacinthe;

ATTENDU QUE Madame Lucie Riopel accepte de combler ce poste par intérim seulement le temps de nos recherches;

ATTENDU QU'il est important de varier nos lieux de publication pour couvrir un plus grand territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilbert Grenier

Et résolu de publier l'offre d'emploi de technicien(ne) comptable dans le journal, La Pensée de Bagot (Acton Vale) une parution pour 455 \$ et dans L'Express (Drummondville) à 780 \$ pour 2 parutions et web, totalisant 1235 \$ taxes en sus.

Il a aussi été résolu de mandater la Directrice générale pour afficher le poste sur plusieurs plates-formes web (Indeed, LinkedIn, Jobboom, Jobillico, Neuvoo.ca).

Adopté à l'unanimité des conseillers

112-06-2020 **Autorisation au compte Desjardins de la municipalité**

Attendu qu'il est devenu nécessaire de désigner un représentant pour l'administration de du compte Desjardins de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Francine Brasseur

Et résolu que le maire, le maire-suppléant et la directrice générale secrétaire-trésorière soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

La directrice générale – secrétaire-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

-sous la signature de 2 (deux) d'entre eux.

Si l'un des représentant adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de tout autre manière.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autre détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

Adopté à l'unanimité des conseillers

113-06-2020 **Autorisation d'émission d'une carte Visa au compte Desjardins de la municipalité**

Attendu qu'il est nécessaire d'effectuer une demande d'émission de carte de crédit au nom de Annik Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dans l'exercice de ses fonctions;

En Conséquence, il est proposé par Simon Dufault

Et il est résolu que Madame Annik Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire une demande de carte de crédit Visa au compte de la Municipalité, avec une limite autorisée à 3 000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

114-06-2020 **Branchement électrique de la Coop d'Habitation La Christinoise**

Attendu que la municipalité a fait une demande d'aide financière au Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS) en février 2020;

Attendu que la demande d'aide financière a été accordée à la municipalité;

Attendu que l'alimentation d'urgence pour la coopérative d'habitation La Christinoise à partir de la caserne de pompier a été proposée dans cette demande;

Attendu que le conseil a pris connaissance de la proposition du 25 novembre 2019 de S. Duclos Électrique enr., au montant approximatif de 6 941 \$ plus taxes applicables;

Attendu que le Conseil est favorable à cette proposition;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Chabot

Et résolu d'accepter la proposition du 25 novembre 2019 de S. Duclos Électrique enr., au montant approximatif de 6 941 \$ plus taxes applicables

Adopté à l'unanimité des conseillers

115-06-2020 **Achat d'un défibrillateur pour le service de sécurité incendie**

Attendu que la municipalité a fait une demande d'aide financière au Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS) en février 2020;

Attendu que la demande d'aide financière a été accordée à la municipalité;

Attendu que la municipalité désire s'équiper d'un défibrillateur pour le service de sécurité incendie;

Attendu que le conseil a pris connaissance de la proposition du 19 février 2020 de ZOLL Medical Canada, au montant de 2 899 \$ plus taxes applicables;

Attendu que le Conseil est favorable à cette proposition;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter la proposition du 19 février 2020 de ZOLL Medical Canada, au montant de 2 899 \$ plus taxes applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers

116-06-2020 **Branchement électrique du Centre municipal**

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'installation d'une prise pour permettre le branchement de la génératrice au Centre Municipal;

Attendu que le conseil a retenu les services de S. Duclos Électrique enr. pour le branchement qui relie la génératrice de la Caserne à La Christinoise;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Tremblay

Et résolu de demander un estimé des frais d'installation d'une prise pour permettre le branchement de la génératrice au centre municipal à S. Duclos Électrique enr. et d'autoriser la dépense si le montant est inférieur à 500 \$ plus taxes applicables

Adopté à l'unanimité des conseillers

117-06-2020 **Achat kit de remplacement défibrillateur du Centre communautaire**

Attendu que le défibrillateur de la municipalité installé au Centre municipal, indique que le remplacement de la pile sera nécessaire sous peu;

Attendu que la municipalité souhaite faire l'achat d'un kit de remplacement incluant 2 paires d'électrodes adultes et une nouvelle batterie, pour son appareil de défibrillation LifePak Express;

Attendu que le fournisseur Cardio Choc estime les frais à 165 \$ taxes et frais de transport applicables;

Attendu que le Conseil est favorable à cette acquisition;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Brasseur

Et résolu de faire l'achat d'un kit de remplacement au coût estimé à 165 \$ plus taxes et frais de transport applicables.

Adopté à l'unanimité des conseillers

118-06-2020 **Salaire des employés des travaux publics - Augmentation**

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'augmentation des salaires pour les employés des travaux publics de la municipalité;

Attendu que le conseil souhaite porter le salaire horaire à 17 \$ des journaliers des travaux publics et celui de l'inspecteur en voirie à 20 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Grenier

Et résolu de porter le salaire horaire à 17 \$ des journaliers des travaux publics et celui de l'inspecteur en voirie à 20 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

119-06-2020 **Confirmation des postes des employés des travaux publics**

Attendu qu'il y a lieu de spécifier le titre des employés des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Dufault

Et résolu que :

Gilles Tétreault occupe le poste d'inspecteur en voirie et que Gilles Witty, Omer Witty, Claude Lamothe et Ginette Fugère occupent des postes de journaliers.

Adopté à l'unanimité des conseillers

120-06-2020 **Entretien en bordure du 1<sup>er</sup> rang Ouest**

Attendu que des travaux d'asphaltage de la surlageur du 1<sup>er</sup> rang Ouest entre la route du Village et le Chemin Béthanie ont eu lieu l'automne passé et qu'une bande a été laissé sans verdure;

Attendu que la municipalité s'est engagée envers les citoyens à semer du gazon entre la bordure de béton et le terrain gazonné des citoyens;

Attendu que le travail a été effectué mais que le résultat n'est pas satisfaisant;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilbert Grenier

Et résolu de faire livrer une quantité de terre suffisante, de faire l'achat de semences de gazon enrobé et de retenir les services de deux journaliers pour ce travail.

Adopté à l'unanimité des conseillers

121-06-2020 **Entente avec Royal pyrotechnie - modification**

Attendu que la municipalité avait une entente signée avec Royal pyrotechnie pour 3 ans de 2019 à 2021 pour le déploiement d'un feu d'artifice sur un site de la municipalité lors des activités de la Saint-Jean-Baptiste.

Attendu que le fournisseur accepte de prolonger son contrat de service d'un an afin que la municipalité puisse conserver son escompte de 30 % jusqu'en 2022;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la nouvelle entente de service de 3 ans (2019-2021-2022);

Attendu que le Conseil est favorable à cette proposition;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Chabot

Et résolu d'autoriser la directrice générale à signer la nouvelle entente de service de 3 ans (2019-2021-2022), aux mêmes conditions que l'entente précédente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

122-06-2020 **Achat de 2 Bancs de parc et un abreuvoir/remplissage de bouteilles d'eau**

Attendu que la municipalité a fait une demande d'aide financière au Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS) en février 2020;

Attendu que la demande d'aide financière a été accordée à la municipalité;

Attendu que la municipalité désire faire l'acquisition de deux (2) bancs de parcs et d'un abreuvoir;

Attendu que le conseil a pris connaissance de la proposition de Tessier Récréo-parc du 4 juin 2020, pour l'achat de 2 bancs de parc de 72" de long, au montant de 1607,35 \$ taxes incluses;

Attendu que le prix estimé pour un remplisseur de bouteilles jumelé à un abreuvoir est d'un peu plus de 7000 \$;

Attendu que le Conseil est favorable à ces propositions;

En conséquence, il est proposé par Simon Dufault

Et résolu d'accepter la proposition de Tessier Récréo-parc du 4 juin 2020, pour l'achat de 2 bancs de parc de 72" de long, au montant de 1607,35 \$ taxes incluses et de d'autoriser l'achat d'un abreuvoir jumelé à un remplisseur de bouteille.

Adopté à l'unanimité des conseillers

123-06-2020 **Entente d'accessibilité aux activités de loisirs entre la Ville d'Acton Vale et la MRC d'Acton**

ATTENDU QUE la municipalité annule la saison de soccer 2020 vu le départ tardif de saison et les mesures sanitaires nécessaires suites au Covid-19;

ATTENDU QUE la Ville d'Acton Vale offre de recevoir les jeunes de la municipalité pour la saison 2020 seulement, conditionnellement à ce que la Municipalité défraie une partie importante des frais d'inscription :

Parent (40%)	70 \$
Municipalité (60 %)	105 \$

Attendu que cette proposition concerne la saison complète, alors que la Municipalité aurait aimé intégrer la saison à la phase 3 de la reprise des activités, dans le but de minimiser les risques de propagation du virus pour les joueurs de la municipalité et de réduire les déplacements des parents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gilbert Grenier

Et résolu pour les motifs énoncés précédemment de rejeter la proposition de la Ville d'Acton Vale concernant la participation financière de la Municipalité aux coûts d'inscriptions des activités de soccer pour la saison 2020 pour les enfants provenant de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

124-06-2020 **Clôture de la séance**

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Clément

Et résolu que la séance soit levée à 21h40.

Adopté à l'unanimité des conseillers

La directrice générale adjointe et  
secrétaire-trésorière adjointe

Le maire,

---

Annik Martin

---

Jean-Marc Ménard